

LE MOT DES MAIRES

Depuis 2017, les écoles municipales de musique et de danse d'Eschau et de Fegersheim entretiennent une collaboration.

L'éducation artistique est un trésor inestimable, offrant des opportunités d'expression créative, de développement personnel et de connexion sociale. Nos écoles de musique et de danse sont les lieux où ces opportunités se concrétisent, où les talents s'épanouissent et où les passions s'allument.

Nous sommes déterminés à offrir des **programmes de qualité**, dispensés par des **enseignants compétents et passionnés**, pour inspirer et nourrir les générations futures d'artistes.

Au terme de ce premier septennat de mutualisation des objectifs et des moyens, l'adoption du nouveau projet pédagogique commun 2024-2028 des écoles municipales de musique et de danse d'Eschau et de Fegersheim offre aussi l'opportunité d'acter le renouvellement du partenariat entre nos deux collectivités.

Renouveler le partenariat est aussi synonyme de s'interroger quant à la pérennité de son financement. Ainsi, la grille tarifaire a été revue afin d'être en adéquation avec les charges supportées par les deux structures. Les tarifs n'ont jamais été revus depuis le début de notre collaboration. Cette augmentation des tarifs permettra de maintenir la qualité des services proposés, face aux hausses des coûts de l'énergies et à l'inflation galopante.

Cette décision n'a pas été simple à prendre.

Nous sommes conscients du contexte financier et des difficultés que les ménages peuvent rencontrer. Notre ambition est de poursuivre nos actions communes afin d'améliorer continuellement le service rendu aux publics. Nous sommes fiers d'ouvrir cette nouvelle saison, sous le signe de la musique et de la danse et nous espérons qu'elle satisfera ses élèves et réveillera les passions.

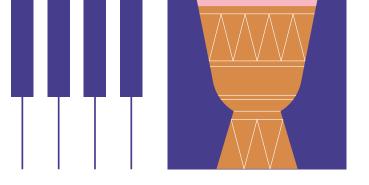
Yves SUBLON • MAIRE D'ESCHAU

Thierry SCHAAL • MAIRE DE FEGERSHEIM



Musique

Co	urs individuels	ÈS 6 ANS
	Accordéon	FEG
Pres -	Basson	FEG
222	Flûte traversière	FEG
3	Guitare classique	ESC FEG
STATE OF THE PARTY	Guitare électrique	FEG
ğ	Percussions	ESC
	Piano	ESC FEG
Ø	Saxophone	FEG
ED .	Chant (technique voca	le) FEG
A CONTRACTOR OF THE PARTY OF TH	Trompette	FEG
C. S.	Violon	ESC



RETROUVEZ LES PLANNINGS DES COURS SUR LES SITES INTERNET DES DEUX COMMUNES.

Ateliers collectifs

DÈS 6 ANS



Chorale enfants





Ensemble de guitares





Ensemble de musique du monde



(Dès 4 ans de pratique)

L'atelier "Musique du Monde" s'adresse à tous les musiciens désireux de voyager à travers la pratique de musiques du monde. L'apprentissage se fera par transmission orale.



Ensembles de percussions débutants/avancés



Création d'un nouvel atelier pour les débutants



Ensemble de violons





Ensemble vocal et instrumental





Atelier de musiques actuelles amplifiées



Ateliers rock





Musique assistée par ordinateur (MAO)





Musique en famille





Percussions africaines





Piano à 6 mains



Cours collectifs

DÈS 6 MOIS

Comptines parents/enfants

Pour les tout-petits aussi! Dès 6 mois

Ces séances s'adressent aux petits à partir de 6 mois, accompagnés de leurs parents. Il permettra aux petits et aux grands de s'initier aux comptines, jeux de doigts, rondes et berceuses dans un cadre ludique et rassurant.

Jardin, éveil & initiation musicale

ESC FEG

Dès 3 ans

Ces cours s'adressent à des enfants âgés de 3 à 6 ans. Ils leur permettent de découvrir et de prendre goût à une pratique musicale. Les enfants seront accompagnés dans le choix de leur instrument.

Cours de formation musicale

ESC FEG

Enfants dès 7 ans /adolescents / adultes

La formation musicale s'adresse à tous les élèves instrumentistes et est obligatoire jusqu'à la validation du ler cycle. Elle vise à transmettre à l'élève les outils nécessaires à sa pratique musicale (écoute, culture musicale, codes de la partition, notions rythmiques, etc.). Plusieurs cours sont proposés en fonction de l'âge et du niveau des élèves.









Danse

Expression corporelle

De 4 à 6 ans



Le cycle d'éveil et d'initiation en danse est un tronc commun à toutes les esthétiques. Il permet aux élèves d'explorer l'espace, d'appréhender le travail d'écoute musicale et de développer la créativité.

Ateliers collectifs

DÈS 7 ANS



Danse classique (dès 7 ans)





Danse classique adultes (1 cours/semaine)





Danse classique adultes Renforcé (2 cours/semaine)





Cours de pointes Débutant ou avancé (Dès 8 ans, selon appréciation du professeur)





Cours de barre au sol adulte





Danse hip-hop **Enfants/adolescents** (Dès 8 ans)





Danses latines et danses de **Couple adultes** (Tous niveaux)





Danses africaines adultes





Ballatine (Fusion danses classiques et latines)

Tarifs 2024-25

15 € de frais d'inscription par élève

Tarifs et engagement annuels, facturés au trimestre.

MUSIQUE	DURÉE	FAMILLE D'ESCHAU OU DE FEGERSHEIM NON IMPOSABLE	OU DE FEGERSHEIM IMPOSABLE	À ESCHAU OU FEGERSHEIM
Jardin musical	30mn	66 €	132 €	195 €
Éveil & Comptines	45mn	66 €	132 €	195 €
Initiation	1h	66 €	132 €	195 €
Cours individuel cycle I + formation musicale + un atelier de pratique collective	30mn	214,50 €	429 €	663€
Cours individuel cycle II + formation musicale + un atelier de pratique collective	45mn	264 €	528€	760,50 €
Atelier pratique collective seul	variable	66€	132 €	195 €
Formation musicale seule	1h	66€	132 €	195 €
Instrument supplémentaire seul uniquement possible si l'élève est déjà inscrit à un pack	variable	66 €	132€	195 €
DANSE				
Danse classique enfants (expression corporelle, danse classique, cours de pointes)	variable	95,70 €	194,70 €	273 €
Danse classique adultes (1 cours/semaine)	variable	95,70 €	194,70 €	273 €
Danse classique adultes renforcé (2 cours/semaine)	variable	191,40 €	389,40 €	546 €
Barre au sol adultes	variable	95,70 €	194,70 €	273 €
Danse hip-hop, danses africaines, danses latines, ballatine et danses de couple	1h30	118,80 €	145,20 €	202,80 €

Réductions

Réduction appliquée sur la facture annuelle totale valable pour les inscriptions d'autres membres de la famille* inscrits dans l'un ou l'autre des deux établissements :

[→] de 15% pour un 2ème inscrit → de 25% pour un 3ème inscrit → de 30% pour un 4ème inscrit

^{*}Grands-parents, parents, enfants (frères/sœurs) d'une même famille (famille imposable ou non imposable, résidant à ESCHAU ou FEGERSHEIM, ou dans une autre commune)

Comment ça marche?

Je souhaite faire de la musique

- 1. Je choisis mon instrument.
- 2. Je vais m'inscrire sur la page internet de l'école où je souhaite suivre mon cours d'instrument. Je serai facturé par l'école dans laquelle je suis ce cours.
- 3. Je choisis mon cours de formation musicale (obligatoire si je n'ai pas validé mon 1er cycle) en fonction de mon âge, de mon niveau et de mes disponibilités. Je peux le suivre soit à Eschau, soit à Fegersheim.
- **4**. Je choisis mon atelier de pratiques collectives (obligatoire si j'ai validé mon ler cycle de formation musicale). Je peux le suivre soit à Eschau, soit à Fegersheim.

Je souhaite faire de la danse

- 1. Je choisis mon cours de danse.
- 2. Je vais m'inscrire sur la page internet de l'école où je souhaite suivre mon cours de danse. Je serai facturé par l'école dans laquelle je suis ce cours.

Inscrivez-vous!

Les plannings et formulaires d'inscriptions sont disponibles à l'EMMD et à La Barcarolle et en ligne sur :

www.fegersheim.fr

- > "À voir, à faire"
- > "Équipements sportifs et culturels"

www.eschau.fr

> "Culture et tourisme" > "La Barcarolle"

Fin des inscriptions : **22 septembre 2024**







École Municipale de Musique la Barcarolle

Mairie d'Eschau, bâtiment l'Accroche, 60 rue de la 1^{ère} Division Blindée, 67114 ESCHAU labarcarolle@eschau.fr www.eschau.fr

Mairie: tél. 03 88 64 03 76 Directrice: 07 86 44 38 59

Les permanences en mairie :

lundi, mercredi et vendredi de 8h-12h et 13h-17h • mardi 13h-18h • jeudi 8h-13h • Permanence et rendez-vous avec la directrice : lundi et jeudi 9h-12h30, mercredi 9h-12h & 14h-17h





École Municipale de Musique et de Danse Charles Beck

17a, rue du Général de Gaulle, 67640 FEGERSHEIM, 2^{ème} étage du Centre Sportif et Culturel • Tél. 03 88 64 17 67 emmd@fegersheim.fr www.fegersheim.fr

Les permanences du secrétariat :

Du lundi au jeudi de 14h à 18h incluant le mercredi matin de 9h à 13h. Le vendredi par téléphone de 14h à 17h30. Le responsable de l'EMMD vous accueille sur rendez-vous.

